



FACULTÉ
DROIT
Université Catholique
de Lille 1875

C3RD

Colloque

La summa divisio à l'aune des perceptions contemporaines

Mardi 17 mars 2026 - 8h45 > 12h15

Organisé par Henri DE MAYENNE, Emma DEPYL, Henia FETNACI, Elanur GUVENC,
Etudiants du Séminaire de Recherche Intégré (SRI)



Université Catholique de Lille
Faculté de Droit, RS Amphi 31
58 rue du Port, Lille

Direction scientifique

Agathe VOILLEMET,

Maître de conférences en droit privé



Argumentaire

Bien que la *summa divisio* soit le pilier structurant du droit français, les avancées scientifiques, technologiques et sociétales tendent à bouleverser cette organisation binaire du Droit. L'émergence d'entités numériques, comme les algorithmes, et la transversalité de certaines disciplines, telles que le droit de l'environnement, sont irréductibles aux classifications consacrées par le droit français. Parce que ces partitions traditionnelles sont parfois inadaptées à la diversité des situations actuelles, la *summa divisio* peine à refléter les réalités contemporaines. La question se pose alors de savoir si cette méthode de classification reste nécessaire à l'organisation d'un domaine juridique devenu hyperétendu ou si elle doit évoluer à la lumière des réalités ontologiques.

Programme

8h30 ACCUEIL DES INTERVENANTS

8h45 MOTS DE BIENVENUE

Sarah DURELLE-MARC

Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille.

Delphine POLLET-PANOUSSIS

Directrice du Centre de Recherche sur les Relations entre les Risques et le Droit (C3RD), Directrice du Master Professions juridiques et administratives.

8h55 INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

Étudiants du Séminaire de Recherche Intégré.

9h **TABLE RONDE 1 : LA SUMMA DIVISIO DU DROIT PUBLIC ET DU DROIT PRIVÉ**

Modérateurs :

Henia FETNACI et Henri DE MAYENNE

Étudiants du Séminaire de Recherche Intégré.

Intervenants :

Benoist GUÉVEL

Président du tribunal administratif de Lille.

Jean-Yves MARÉCHAL

Professeur de droit privé et sciences criminelles, codirecteur de l'Institut de criminologie de Lille, Université de Lille.

10h30 PAUSE-CAFÉ

10h45 TABLE RONDE 2 : LA SUMMA DIVISIO DES CHOSES ET DES PERSONNES

Modérateurs :

Emma DEPYL et Elanur GÜVENÇ

Étudiantes du Séminaire de Recherche Intégré.

Intervenants :

Jean-Pierre MARGUÉNAUD

Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Limoges.

Nathalie NEVEJANS

Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université d'Artois.

12h15 CONCLUSION DE LA MATINÉE ET FIN DU COLLOQUE

Intervenants

Benoist GUÉVEL

Benoist GUÉVEL, magistrat administratif, préside le tribunal administratif de Lille depuis le 1^{er} novembre 2025. Diplômé de Sciences Po Paris et titulaire de deux DEA en finances publiques & fiscalité et en droit de l'environnement, il intègre le corps des magistrats administratifs à la sortie de l'ENA en 2002. Affecté au tribunal administratif de Toulouse, il y exerce les fonctions de rapporteur puis de rapporteur public. Il effectue sa mobilité statutaire au ministère des affaires étrangères (ambassade de France au Paraguay). Promu président en 2017, il occupe successivement ses fonctions à la cour administrative d'appel de Versailles, au tribunal administratif de Melun, puis à celui d'Orléans, avant sa nomination à Lille.

Jean-Yves MARÉCHAL

Jean-Yves Maréchal, docteur en droit privé et sciences criminelles, est professeur à l'Université de Lille et codirecteur de l'Institut de criminologie de Lille. Il assure la codirection du master de droit pénal et sciences criminelles et la direction du master de droit du patrimoine culturel de l'Université de Lille. Il enseigne le droit pénal et la procédure pénale au sein de cette université ainsi qu'à l'Université catholique de Lille.

Jean-Pierre MARGUÉNAUD

Jean-Pierre Marguénaud, né au milieu du siècle dernier est Capacitaire en droit et Agrégé de Droit privé et de sciences criminelles. Statutairement retraité depuis quelques années, il est toujours chercheur à l'Institut de droit européen des droits de l'homme (IDEDH) de l'Université de Montpellier et continue d'écrire régulièrement dans ses deux domaines de prédilection que sont le droit européen des droits de l'homme et le droit animalier.

Nathalie NEVEJANS

Nathalie Nevejans est professeure en droit privé à l'Université d'Artois (France). Elle concentre ses recherches depuis plus de 10 ans sur le droit et l'éthique de la robotique et de l'intelligence artificielle. Ses travaux portent sur la protection de la personne face à l'IA, essentiellement dans le domaine de la santé et de l'industrie. Elle est titulaire de la Chaire IA Responsable, qui est une Chaire d'excellence attribuée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR-19-CHIA-0008). Autrice de nombreux articles, elle participe à des événements nationaux et internationaux provenant tant du monde académique que de divers secteurs professionnels (industrie, santé, assurance, ...). Elle est aussi régulièrement auditionnée en tant qu'experte auprès des instances européennes sur le droit et d'éthique de l'IA. Elle est également membre du Centre Droit, Ethique et Procédures (Univ. Artois, UR 2471). Son livre « Traité de droit et d'éthique de la robotique civile », LEH éditions (1232 pages), paru en 2017, a été récompensé par le prix Francis Durieux 2019 de l'Académie des sciences morales et politiques en France.

Plan d'accès

LÉGENDE

- Faculté/Ecole
- Bâtiment
- Vie de campus
- Résidences
- Restauration



LIEU DU COLLOQUE :
Université Catholique de Lille
Faculté de Droit, RS Amphi 31
58 rue du Port, Lille



Infos Pratiques :

Faculté de Droit
Université Catholique de Lille
58 rue du Port
59000 LILLE

C3RD@univ-catholille.fr
www.fid-lille.fr

INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL),
ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE
D'INTERET GENERAL (EESPIG)
60 BOULEVARD VAUBAN
CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE
SIRET 775 624 240 000 13 • CODE APE 8542 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 66 775 624 240
Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.